

LE MIRAGE DE L'AUTONOMIE

La Conférence des Présidents d'Université, réunie à Metz les 15 et 16 février, s'est lancée dans l'élaboration d'un programme pour infléchir les débats politiques actuels. Les conditions de définition de ces orientations, hors des conseils démocratiques (CA, CS, CEVU) des établissements, et sans concertation avec les organisations syndicales voire de manière délibérée en les contournant, donnent à ce texte d'étroites limites.

La CPU inscrit ses 20 propositions(*) dans une logique de contrat et d'individualisation tant pour les étudiants que pour les personnels. Cette logique fragilise les solidarités, le cadre national des diplômes ... et les statuts des personnels. Parmi les missions des universités, certes toutes rappelées, il manque cruellement celles, nouvelles, liées à l'intégration des IUFM qui voient pourtant mobilisées les plus hautes ambitions à la fois pour le système éducatif de formation et pour le pays.

La CPU feint d'ignorer l'autonomie considérable dont disposent déjà les Universités pour en transformer profondément le contenu dans une vision entrepreneuriale des établissements. Elle lie l'efficacité de leur «gouvernance» au renforcement du pouvoir présidentiel, au détriment du fonctionnement démocratique des instances et de la régulation nationale nécessaire, en niant le rôle que peut y jouer une instance telle que le CNESER, tout en réclamant pour la CPU un rôle central dans l'accompagnement de la réforme des Universités.

Une fois de plus, la CPU demande pour les directions d'établissements la maîtrise totale de tous les moyens : patrimoine, masse salariale, de façon à lui permettre l'individualisation des services et des salaires des personnels enseignants et la gestion du recrutement et des carrières des personnels BIATOSS. La CPU réclame même le droit de veto pour les chefs d'établissement sur les recrutements des enseignants-chercheurs !

Dans la même veine, les questions de moyens sont abordées sous un angle qui dégage l'Etat de ses responsabilités premières et essentielles :

- appel aux régions renforcé pour les moyens en locaux, formation continue,
- appel aux jeunes et aux familles avec une augmentation réclamée des droits d'inscription,
- appel aux structures de type fondation pour collecter des fonds supplémentaires sans aucun contrôle scientifique et démocratique.

Même si la CPU, comme tous, demande plus de moyens pour les universités, elle renonce à chiffrer le niveau des crédits annuels et celui, essentiel, des recrutements d'enseignants-chercheurs.

Même si l'on trouve l'écho de certaines préoccupations des universitaires et étudiants : améliorer la lisibilité des formations (en particulier donner cohérence à l'ensemble du post-bac), ambitions élevées pour tous les établissements en matière de recherche, force est de constater que la prise en compte des revendications est le seul fait des organisations syndicales. Le SNESUP, première d'entre elles, qui a élaboré avec les collègues un projet de plan pluriannuel, qui appelle à la mobilisation pour des budgets, des postes, pour l'amélioration de la loi de 1984 et pour la refondation démocratique d'un système public du post-baccalauréat articulé sur les universités, entend peser dans les jours à venir sur ces enjeux.

(*) : propositions de la CPU sur le site du SNESUP à l'adresse : <http://www.snesup.fr/navigation/general/page.php?ndoc=2847>

Chaque collègue disposera, le 20 mars, avec le vote SNESUP au CNESER, d'un moyen pour faire entendre les véritables aspirations du supérieur.

Important aussi : les PRAG, PRCE, hospitalo-universitaires et vacataires sont appelés à voter FSU pour le 2^{ème} tour (absence de quorum) du scrutin de représentativité du CTPMESR le 27 mars.

Le dossier de février du mensuel de notre syndicat est consacré à l'autonomie !